



A l'attention des parents des élèves de CM2 du secteur Les Giraudes

6, rue des écoles
05120 L'Argentière la Bessée

Téléphone : 04 92 23 10 34

Mél : ce.0050409t@ac-aix-marseille.fr

Site : <https://www.clg-giraudes.ac-aix-marseille.fr/spip/>



Principe de l'affectation en 6^{ème}

Chaque élève dépend d'un collège de secteur. Pour votre enfant, il s'agit du collège Les Giraudes. Exception : les élèves qui habitent Saint Martin de Queyrières ont le choix entre le collège Les Garcins et le collège Les Giraudes.

Si pour des raisons objectives (handicap, critères sociaux...), une famille souhaite que son enfant soit admis dans un autre collège que celui de son secteur, les parents devront prendre contact avec le directeur de l'école pour déposer une demande de dérogation, au moment de la procédure d'affectation en 6^{ème}. Le fait de déposer une demande ne garantit en rien son acceptation. Les décisions seront prises par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Information sur les options et langues vivantes

Une option bilangue anglais italien dès la 6^{ème}

- Les élèves qui ont étudié l'italien à l'école primaire sont prioritaires mais toutes les demandes sont étudiées. Cela représente 2h en plus par semaine sur l'emploi du temps de l'élève de 6^{ème}.
- Un élève qui prend cette option en 6^{ème} doit la poursuivre jusqu'en 3^{ème}.

Deux sections sportives scolaires dès la 6^{ème}

L'admission en section sportive est sanctionnée par un test d'entrée (identique pour toutes les sections sportives) basé sur les facteurs physiques de la performance liés à la discipline. Les résultats de la saison et des tests seront examinés en commission par les enseignants d'E.P.S, les entraîneurs des clubs, comme les professeurs des écoles qui s'appuieront sur les compétences scolaires de période CM2.

Une section sportive Glisse (ski de fond, ski de piste et snowboard)

- Critères d'admission :
 - Inscription valide en club FFS pour l'année en cours
 - Niveau identifié par une pratique compétitive
 - Persévérance identifiée par les entraîneurs des clubs
 - Niveau scolaire suffisamment solide en CM2

Une section sportive Canoë-kayak

- Critères d'admission :
 - Inscription valide en club pour l'année en cours
 - Niveau identifié par une pratique compétitive
 - Persévérance identifiée par les entraîneurs des clubs
 - Niveau scolaire suffisamment solide en CM2
 - Maîtriser le savoir nager niveau 2

Les options bilangues et Section sportive sont incompatibles.

Une option Langues et Culture de l'Antiquité (Latin) dès la 5^{ème}

Ouverte dès la 5^{ème} à raison d'1h par semaine puis de 2h par semaine en 4^{ème} et 3^{ème}.
Option compatible avec la classe bilangue.

Deux choix de langue vivante dès la 5^{ème}

L'enseignement de la seconde langue vivante, en plus de l'anglais, à partir de la 5^{ème}, est au choix : l'espagnol ou l'italien.

Le Collège dispose d'une UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) spécialisée dans les « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages »